



ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

Action des chrétiens pour un monde sans torture ni peine de mort
Aktion der Christen für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe
Azione dei cristiani per un mondo senza tortura né pena di morte



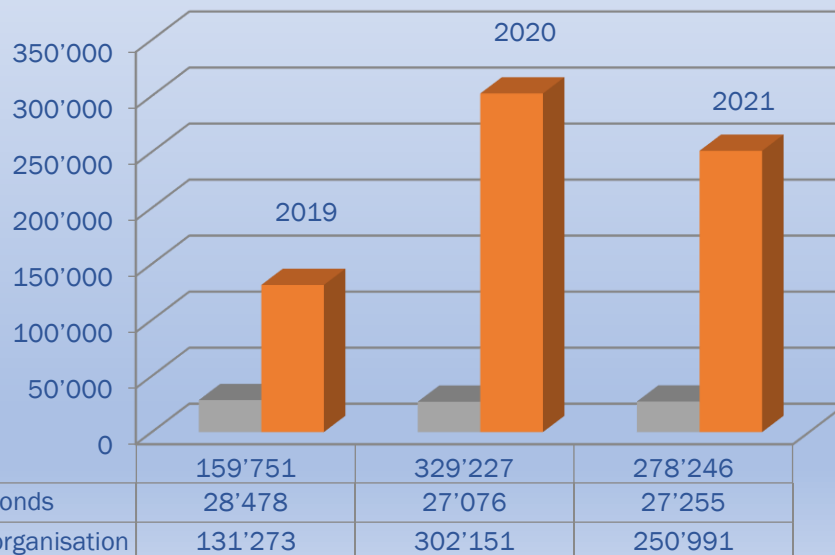
COMPTES ANNUELS 2021

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIFS		2021	2020
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		304'240.58	373'621.88
Liquidités	1	282'603.11	335'429.28
Liquidités fonds liés			9'150.00
Liquidités groupes ACAT		5'076.52	4'186.00
Autres créances à court terme		3'308.30	14'655.55
Actifs de régularisation	2	13'252.65	10'201.05
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		4'229.60	1.00
Immobilisations corporelles	3	4'229.60	1.00
TOTAL ACTIFS		308'470.18	373'622.88

PASSIFS		2021	2020
CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME		30'223.40	44'395.68
Engagements	4	70.15	1'856.45
Passifs de régularisation	5	30'153.25	42'539.23
CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS	6	27'255.29	27'075.99
Fonds EMINED Cameroun		11'768.85	17'574.55
Fonds SOHRAM Turquie		15'486.44	9'501.44
CAPITAL DE L'ORGANISATION	7	250'991.49	302'151.21
Capital lié fonds d'aide aux victimes		20'000.00	20'000.00
Capital lié fonds communication/sensibilisation		47'000.00	60'000.00
Capital des groupes ACAT		5'076.52	4'186.00
Capital libre ACAT-Suisse		178'914.97	217'965.21
TOTAL PASSIFS		308'470.18	373'622.88

ÉVOLUTION DES FONDS ET DU CAPITAL



COMPTE D'EXPLOITATION

		2021		2020	
RECETTES	8	395'200.01	88.8%	572'843.17	142.3%
Cotisations des membres		90'525.00	20.3%	84'660.00	21.0%
Collectes		157'587.22	35.4%	107'006.88	26.6%
Dons généraux		108'252.18	24.3%	148'265.06	36.8%
Dons liés (fonds)		18'904.30	4.2%	20'508.10	5.1%
Legs & successions		15'000.00	3.4%	211'216.70	52.5%
Autres produits		4'931.31	1.1%	1'186.43	0.3%
CHARGES DE PROJETS & BUTS ACAT		322'141.72	72.4%	304'834.54	75.7%
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	9	18'725.00		26'910.00	
Interventions & actions	9	18'965.52		14'808.80	
Campagnes	9	18'848.26		20'718.05	
Sensibilisation & formation droits humains	9	9'865.66		10'068.50	
Focus droits humains - Suisse	9	5'909.25		1'761.20	
Focus droits humains - international	9	17'855.00		13'223.90	
Charges de personnel - buts ACAT	10	196'476.63		181'506.98	
Charges de fonctionnement - buts ACAT	11	35'496.40		35'837.11	
CHARGES ADMINISTRATIVES		54'028.62	12.1%	45'142.64	11.2%
Charges de personnel - administration	10	44'864.74		30'251.15	
Charges de fonctionnement - administration	11	8'105.48		13'586.75	
Amortissements		1'058.40		1'304.74	
CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS		68'979.16	15.5%	52'676.91	13.1%
Charges de personnel - recherche de fonds	10	16'501.97		20'943.11	
Charges de fonctionnement - recherche de fonds	11	17'838.59		4'135.05	
Publicité et recherche de fonds		34'638.60		27'798.75	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		445'149.50	100.0%	402'654.09	100.0%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-49'949.49	-11.2%	170'189.07	42.3%
Résultat financier		-1'030.93		-712.90	
Charges extraordinaires		0.00		0.00	
RÉSULTAT AVANT VARIATION CAPITAL FONDS		-50'980.42	-11.5%	169'476.17	42.1%
Variation du capital des fonds	6	-179.30		1'401.90	
RÉSULTAT ANNUEL		-51'159.72	-11.5%	170'878.07	42.4%
Allocation/utilisation du résultat annuel					
Capital libre					
ACAT-Suisse		-39'050.42		90'992.94	
Capital lié					
Groupes ACAT		890.52		-114.87	
Fonds d'aide aux victimes		0.00		20'000.00	
Fonds communication et sensibilisation		-13'000.00		60'000.00	

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2021	2020
RÉSULTAT ANNUEL	-51'159.71	170'878.07
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	-4'638.93	50'664.02
+/- Augmentation du capital des fonds	179.30	-1'401.90
+/- Amortissement ou attribution immobilisations corporelles	1'058.40	1'304.74
+/- Diminution ou augmentation des créances	11'347.25	-12'514.40
+/- Diminution ou augmentation des comptes de régularisation d'actifs	-3'051.60	34'815.45
+/- Augmentation ou diminution des créanciers et engagements	-1'786.30	-1'195.10
+/- Augmentation ou diminution des comptes de régularisation de passifs	-12'385.98	29'655.23
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	-5'287.00	2'563.26
+/- Investissement ou désinvestissement immobilisations corporelles	-5'287.00	2'563.26
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	-61'085.65	224'105.35
Etat initial au 1er janvier	348'765.28	124'659.93
Etat final au 31 décembre	287'679.63	348'765.28

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS

FONDS AFFECTÉS	Etat au 1.01	Attributions	Utilisations	Variation	Etat au 31.12
EMINED Cameroun	17'574.55	3'519.30	9'325.00	-5'805.70	11'768.85
SOHRAM Turquie	9'501.44	15'385.00	9'400.00	5'985.00	15'486.44
TOTAL CAPITAL DES FONDS	27'075.99	18'904.30	18'725.00	179.30	27'255.29

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

CAPITAL	État au 1.01	Attributions	Utilisations	Variation	État au 31.12
<i>Capital libre</i>	217'965.21	0.00	39'050.24	-39'050.24	178'914.97
<i>Capital lié</i>					
Groupes ACAT	4'186.00	890.52	0.00	890.52	5'076.52
Fonds d'aide aux victimes	20'000.00	0.00	0.00	0.00	20'000.00
Fonds communication	60'000.00	0.00	13'000.00	-13'000.00	47'000.00
CAPITAL DE L'ORGANISATION	302'151.21	890.52	52'050.24	-51'159.72	250'991.49

ANNEXE AUX COMPTES 2021

MISSION ET BUTS

L'ACAT-Suisse, organisation de défense des droits humains, a été fondée en 1981 sous le nom d'« Action des chrétiens pour l'abolition de la torture ». Aujourd'hui, elle s'engage pour l'abolition de la torture et de la peine de mort dans le monde entier par le biais de campagnes, de lettres d'intervention, d'opérations de sensibilisation et de plaidoyer. Elle fonde son action sur l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU de 1948 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » et sur les conventions et protocoles qui en découlent. L'ACAT-Suisse intervient aussi dans des cas de détentions arbitraires, de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires, de procès inéquitables et de conditions de détention inhumaines. Elle soutient en outre deux organisations à l'étranger qui s'engagent pour les victimes de la torture en Turquie, respectivement pour les détenus mineurs au Cameroun.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2021

Du fait de la pandémie du Covid-19, l'ACAT-Suisse a bénéficié des indemnités étatiques en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT), qui ont été versées jusqu'à fin mai 2021. Les activités se sont progressivement accrues par rapport à l'année précédente et ont fini par reprendre leur rythme habituel.

L'année a été marquée par la réalisation d'un film de sensibilisation contre la torture ainsi que par la célébration des 40 ans de l'ACAT-Suisse. Ces événements ont été financés par deux prélèvements de CHF 5'000.00, respectivement de CHF 3'000.00, sur le fonds de communication/sensibilisation qui avait été affecté à cet effet lors de la réception de l'héritage exceptionnel de CHF 167'841.70 en 2020. Dans le même temps, ce fonds a également servi à couvrir le renouvellement de l'équipement informatique pour CHF 5'000.00.

Le total des recettes a diminué de CHF 177'643.16 par rapport à l'année précédente. Les collectes ont augmenté de CHF 50'580.35 grâce à la reprise des offices religieux et des activités paroissiales. Les dons privés ont baissé de CHF 40'012.90. Un effort sera entrepris pour élargir le cercle des donateurs. Un héritage de 15'000.00 a été reçu au cours de l'année.

Les comptes 2021 présentent un déficit de CHF 51'159.71. Compte tenu de ce résultat, des solutions et des mesures d'économie sont actuellement étudiées pour tenter d'équilibrer les comptes à l'avenir. Les groupes ACAT ont quant à eux enregistré un bénéfice de CHF 890.52.

Les explications ayant trait aux diverses rubriques numérotées dans le bilan et le compte d'exploitation se trouvent dans l'annexe aux comptes ci-après. Les comptes des groupes ACAT locaux sont intégrés dans le compte d'exploitation de l'ACAT-Suisse.

La société d'audit Core Révision SA à Guin a contrôlé les présents comptes annuels le 25 mars 2022.

PRINCIPES APPLIQUÉS

La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation ont été effectués selon les prescriptions du code des obligations (CO) et Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableaux de variation du capital, annexe) reflètent la situation financière réelle au sens de la législation régissant les organisations à but non lucratif. La reddition des comptes respecte les exigences de Swiss GAAP RPC (RPC fondamentaux et Swiss GAAP RPC 21) et de la Zewo.

En 2018, l'ACAT-Suisse a passé avec succès la procédure de contrôle de la Zewo et a vu sa certification renouvelée pour la période 2018-2022.

Actifs et passifs

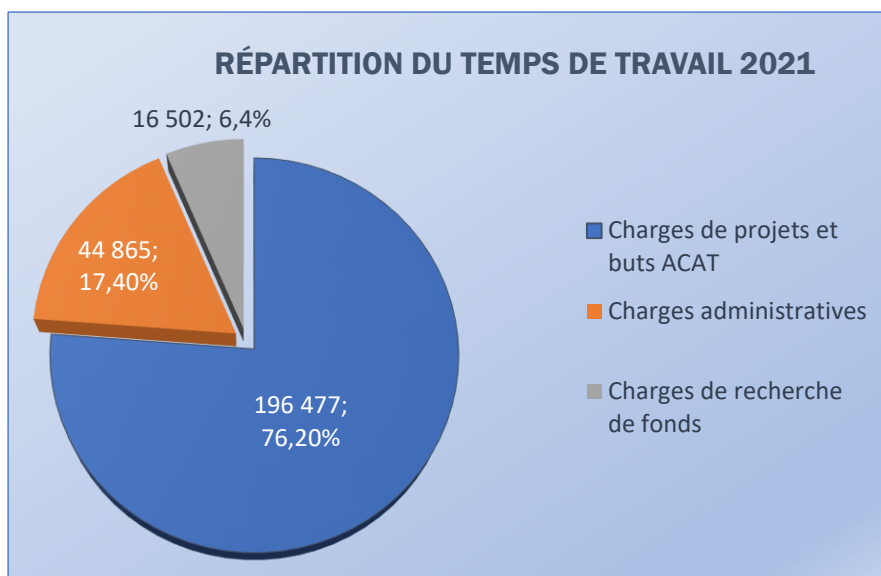
Le décompte des actifs et des passifs est effectué à la valeur nominale.

Continuité

La continuité dans la présentation et l'évaluation est garantie. Les produits et les charges des fonds sont inclus dans le compte d'exploitation.

RÉPARTITION DES CHARGES

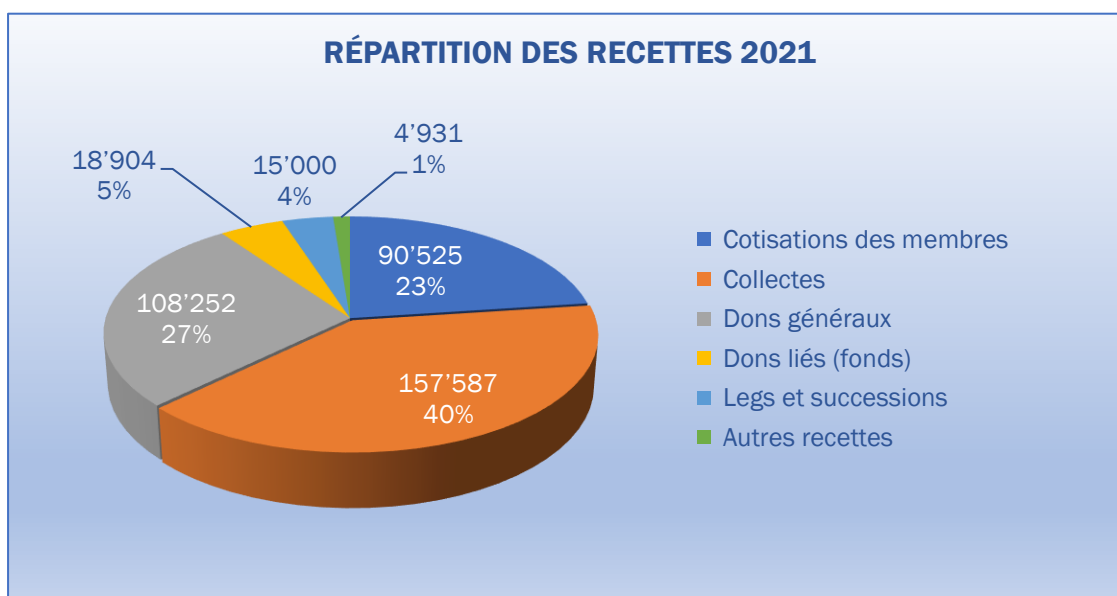
Les charges de personnel et de fonctionnement ont été réparties conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et à la méthodologie de la Zewo. Sur la base d'une analyse de la répartition des heures de travail, 76,20 % (l'année précédente : 78 %) du temps a été consacré aux buts ACAT, 17,40 % (l'année précédente : 13 %) à l'administration, et 6,40 % (l'année précédente : 9 %) à la recherche de fonds. Après intégration des charges de projets et buts ACAT, on obtient la répartition selon le graphique ci-dessous :



ÉVOLUTION DES RECETTES

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Cotisations membres	94'825	90'680	90'480	90'085	93'023	84'660	90'525	90'611
Collectes	210'224	185'682	162'027	170'586	170'076	107'007	157'587	166'170
Dons généraux	146'518	133'452	129'780	140'339	145'828	148'265	108'252	136'062
Legs & successions	0	82'970	0	0	25'839	211'217	15'000	47'861
Autres recettes	6'345	4'652	5'560	4'856	2'705	1'186	4'931	4'319
Total recettes libres	457'912	497'436	387'847	405'866	437'471	552'335	376'296	445'023

Dons liés (fonds)	22'126	36'646	19'132	21'277	13'023	20'508	18'904	21'659
Total des recettes	480'038	534'082	406'979	427'143	450'494	572'843	395'200	466'683



NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN ET LE COMPTE D'EXPLOITATION

Chiffre 1 – Liquidités

A la suite de la décision de PosteFinance de fermer tous les comptes d'épargne, les liquidités des fonds liés et les liquidités non-liées sont regroupées en un seul compte.

Chiffre 2 – Actifs de régularisation

Les actifs transitoires comprennent, d'une part, les cotisations et collectes reçues en 2022 pour 2021 et, d'autre part, les charges payées d'avance pour 2022.

Chiffre 3 – Immobilisations corporelles

En mai 2021, l'ACAT-Suisse a acquis du matériel informatique.

Chiffre 4 – Engagements

Les engagements sont des dettes concernant 2021 qui ont été payées en 2022.

Chiffre 5 - Passifs de régularisation

Les passifs transitoires représentent des dépenses estimées pour l'année 2021, pour lesquelles nous n'avons reçu encore aucune facture, ainsi que le décompte des heures supplémentaires et vacances non prises du personnel.

Chiffre 6 – Capital des fonds liés

L'évolution des fonds liés (EMINED et SOHRAM) est détaillée dans le tableau de variation des fonds.

Chiffre 7 – Capital de l'organisation

L'évolution du capital et des fonds liés est détaillée dans le tableau de variation du capital.

Chiffre 8 – Recettes

Les recettes sont également présentées dans les tableaux « Evolution des recettes » et « Répartition des recettes ».

Par rapport à 2020 :

- Les cotisations des membres ont augmenté de 6.9 %
- Les collectes ont augmenté de 47.3 %
- Les dons généraux ont baissé de 27 %
- L'ACAT-Suisse a reçu CHF 15'000.00 en héritage (CHF 211'216.70 en 2020)
- Les dons liés aux fonds ont diminué de 7.82 %. Ils sont dépensés sur une durée de 2 ans.

Nous remercions très sincèrement toutes les donatrices et tous les donateurs qui sont restés fidèles et ont soutenu l'ACAT-Suisse tout en long de l'année.

Chiffre 9 – Charges de projets et buts ACAT

Par rapport à 2020, les coûts liés aux projets ont varié comme suit :

- Interventions et actions : + 28.07 %
- Sensibilisation & formation « droits humains » : - 2.01 %
- Campagnes : - 9.02 %
- Focus droits humains en Suisse : + 235.52 %
- Focus droit humains à l'international : + 35.02 %
- Ce poste comprend la cotisation annuelle à l'organisation faitière FIACAT à hauteur de 12'000 euros (CHF 13'521.60).

Chiffre 10 – Charges de personnel

Charges globales de personnel	2021		2020	
Charges salariales	217'982.75	84.5%	190'970.60	82.1%
Charges assurances sociales	38'508.25	14.9%	41'148.05	17.7%
Autres charges de personnel	1'352.35	0.5%	582.60	0.3%
Total charges de personnel	257'843.35	100.0%	232'701.25	100.0%

En raison de la crise sanitaire, le taux d'activité du personnel fixe a été baissé de 20% de janvier à mai 2021. Pour cette période, le montant total perçu par la caisse cantonale de chômage pour les RHT s'est élevé à CHF 14'818.65.

Dès le 1^{er} juin, le temps de travail a été exécuté tel que planifié en temps normal. Il s'est élevé en totalité à 250%. Les charges du personnel concernent 4 employé-e-s fixes. En comparaison avec l'année précédente, l'effectif du personnel a augmenté de 10% en 2021.

Une seule personne est chargée de la direction, raison pour laquelle nous renonçons à indiquer sa rémunération.

Travail bénévole

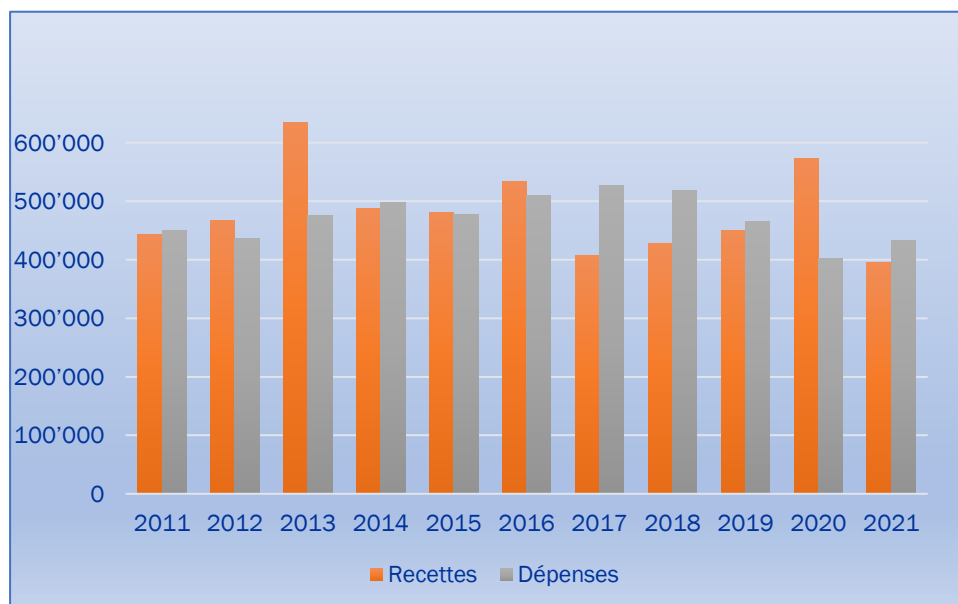
Les membres du Comité ont fourni environ 1020 heures de travail non rémunérées. **Si ces heures avaient été payées à un tarif horaire de 40.- francs, cela aurait représenté une dépense de CHF 40'800.00. L'ACAT-Suisse ne pourrait donc pas fonctionner sans la générosité de ses bénévoles.**

Chiffre 11 – Charges de fonctionnement

Dédommagement du Comité

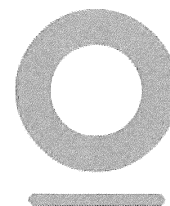
Les membres du Comité n'ont reçu ni honoraires, ni aucun autre type de bonification ou dédommagement.

ÉVOLUTION DES COMPTES ANNUELS



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

CORE



Guin, le 4 mai 2022

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'Association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes et d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales, et qu'ils sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Reto Käser
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Stefan Andres
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

CORE
Révision SA

Chännelmattstrasse 9
CH-3186 Guin

T +41 26 492 78 78
F +41 26 492 78 79

CHE-279.084.618 TVA

CORE
Services en fiduciaire

Comptabilité
Révision
Fiscalité & TVA
Conseil d'entreprise &
juridique
Conseils prévoyance

Entreprise certifiée
EXPERTsuisse

core-partner.ch

BUDGET 2023 (proposition à l'Assemblée générale)

	Comptes 2021	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
RECETTES				
Cotisations des membres	90'525.00	90'000.00	90'000.00	90'000.00
Collectes	157'587.22	170'000.00	160'000.00	160'000.00
Dons généraux	108'252.18	150'000.00	110'000.00	110'000.00
Dons liés (fonds)	18'904.30	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Legs & successions	15'000.00	0.00	0.00	0.00
Fondations	0.00	20'000.00	15'000.00	15'000.00
Autres recettes	4'931.31	3'000.00	1'000.00	1'000.00
TOTAL RECETTES	395'200.01	453'000.00	396'000.00	396'000.00
CHARGES				
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	18'725.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Interventions & actions	18'965.52	23'000.00	15'500.00	15'000.00
Campagnes	18'848.26	26'000.00	23'500.00	22'000.00
Sensibilisation & formation droits humains	9'865.66	9'500.00	5'500.00	3'000.00
Focus droits humains - Suisse	5'909.25	3'000.00	2'100.00	2'000.00
Focus droits humains - international	17'855.00	14'500.00	14'100.00	15'000.00
Charges directes projets et buts ACAT	90'168.69	96'000.00	80'700.00	77'000.00
Charges de personnel	257'843.35	304'100.00	284'250.00	265'000.00
Charges de fonctionnement	97'137.46	59'425.00	78'900.00	66'800.00
Charges et produits financiers	1'030.93	900.00	800.00	1'000.00
Attributions aux fonds	18'904.30	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Prélèvements des fonds	-18'725.00	-20'000.00	-46'000.00	-20'000.00
Autres charges	356'191.04	364'425.00	337'950.00	332'800.00
TOTAL CHARGES	446'359.73	460'425.00	418'650.00	409'800.00
Excédent produits / charges	-51'159.72	-7'425.00	-22'650.00	-13'800.00

ORGANIGRAMME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Membres)

ORGANE DE RÉVISION

COMITÉ

(Direction de l'association, orientation stratégique)

PRÉSIDENTE, RESSOURCES HUMAINES

Christine Morerod (Lausanne)

INTERVENTIONS

Anaël Jambers
(Muri/Berne)

COMMUNICATION

Xaver Pfister (Bâle)

THÉOLOGIE, FINANCES

Michael Steck (Lausanne)

CAMPAGNES

Markus Vögtli (Prêles)

GROUPES ACAT

SECRETARIAT (Niveau opérationnel)

DIRECTION, RESSOURCES HUMAINES

Bettina Ryser Ndeye

**INTERVENTIONS,
DOSSIERS JURIDIQUES**

Etienne Cottier

**COMMUNICATION,
CAMPAGNES**

Katleen De Beukeleer

COMPTABILITÉ

Florie Leka

ADMINISTRATION

Yvette Spicher

BÉNÉVOLES